

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>51427984300023</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>Services publics locaux à caractère industriel ou commercial</b> <b>REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE</b> <b>L AEROPORT BRIVE SOUILLAC</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BRIVE MUNICIPALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

BUDGET : Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal (2)

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

### II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

### III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	44
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	45
A10 - Etat des travaux en régie	46
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	64
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	65

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-8 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 5 477 426,27	G 5 435 999,05	G-A -41 427,22
	Section d'investissement	B 781 926,55	H 157 910,05	H-B -624 016,50

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 70 367,59 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 713 798,07 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D 6 259 352,82	Q= G+H+I+J 6 378 074,76	=Q-P 118 721,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 26 119,22	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 26 119,22	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 5 477 426,27	= G+I+K 5 506 366,64	28 940,37
	Section d'investissement	= B+D+F 808 045,77	= H+J+L 871 708,12	63 662,35
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 285 472,04	= G+H+I+J+K+L 6 378 074,76	92 602,72

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 26 119,22	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 447,41	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 671,81	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14	0,00	
16	Opération d'équipement n° 16	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 682 814,00	1 502 172,86	161 947,20	0,00	18 694,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 031 000,00	1 983 531,14	5 822,24	0,00	41 646,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 640 263,00	1 456 342,64	30 954,18	0,00	152 966,18
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 354 077,00</b>	<b>4 942 046,44</b>	<b>198 723,62</b>	<b>0,00</b>	<b>213 306,94</b>
66	Charges financières	87 754,95	47 754,18	5 371,87	0,00	34 628,90
67	Charges exceptionnelles	142 057,00	124 850,11	0,00	0,00	17 206,89
68	Dotations aux provisions et dépréciat <sup>(2)</sup>	770,00	770,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés <sup>(3)</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>5 584 658,95</b>	<b>5 115 420,73</b>	<b>204 095,49</b>	<b>0,00</b>	<b>265 142,73</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat <sup>(4)</sup> ordre transfert entre sections	157 910,05	157 910,05			0,00
043	Opérat <sup>(4)</sup> ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 742 569,00</b>	<b>5 273 330,78</b>	<b>204 095,49</b>	<b>0,00</b>	<b>265 142,73</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	11 411,82	0,00	0,00	3 588,18
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 194 696,00	2 270 240,97	0,00	0,00	-75 544,97
73	Produits issus de la fiscalité <sup>(4)</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	608 000,00	759 222,05	0,00	0,00	-151 222,05
75	Autres produits de gestion courante	553 260,00	670 853,54	0,00	0,00	-117 593,54
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 370 956,00</b>	<b>3 711 728,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-340 772,38</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 276 797,24	1 699 822,50	0,00	0,00	576 974,74
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	24 448,17	24 448,17			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>5 672 201,41</b>	<b>5 435 999,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>236 202,36</b>
042	Opérat <sup>(4)</sup> ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat <sup>(4)</sup> ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 672 201,41</b>	<b>5 435 999,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>236 202,36</b>
<b>Pour information</b>		<b>70 367,59</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	19 543,52	7 520,60	9 447,41	2 575,51
21	Immobilisations corporelles	138 270,99	60 676,65	16 671,81	60 922,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>654 857,82</b>	<b>654 693,58</b>	<b>0,00</b>	<b>164,24</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>812 672,33</b>	<b>722 890,83</b>	<b>26 119,22</b>	<b>63 662,28</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 035,72	59 035,72	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>59 035,72</b>	<b>59 035,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>871 708,05</b>	<b>781 926,55</b>	<b>26 119,22</b>	<b>63 662,28</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>871 708,05</b>	<b>781 926,55</b>	<b>26 119,22</b>	<b>63 662,28</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	157 910,05	157 910,05		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	713 798,07			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 664 119,86		1 664 119,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 989 353,38		1 989 353,38
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 487 296,82		1 487 296,82
66	Charges financières	53 126,05	0,00	53 126,05
67	Charges exceptionnelles	124 850,11	0,00	124 850,11
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	770,00	157 910,05	158 680,05
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>5 319 516,22</b>	<b>157 910,05</b>	<b>5 477 426,27</b>

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 477 426,27</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 035,72	0,00	59 035,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>654 693,58</b>		<b>654 693,58</b>
20	Immobilisations incorporelles (6)	7 520,60	0,00	7 520,60
21	Immobilisations corporelles (6)	60 676,65	0,00	60 676,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>781 926,55</b>	<b>0,00</b>	<b>781 926,55</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>781 926,55</b>
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 411,82		11 411,82
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 270 240,97		2 270 240,97
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	759 222,05		759 222,05
75	Autres produits de gestion courante	670 853,54		670 853,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 699 822,50	0,00	1 699 822,50
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	24 448,17	0,00	24 448,17
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>5 435 999,05</b>	<b>0,00</b>	<b>5 435 999,05</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>70 367,59</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 506 366,64</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		157 910,05	157 910,05
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>713 798,07</b>
---	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>871 708,12</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>1 682 814,00</b>	<b>1 502 172,66</b>	<b>161 947,20</b>	<b>0,00</b>	<b>18 694,14</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	139 000,00	93 004,60	16 319,06	0,00	29 676,34
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	18,00	0,00	0,00	982,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 712,34	0,00	0,00	287,66
6066	Carburants	27 440,00	27 247,28	0,00	0,00	192,74
6068	Autres matières et fournitures	72 140,00	65 113,51	17 314,58	0,00	-10 288,09
611	Sous-traitance générale	26 960,00	8 697,99	4 000,00	0,00	14 262,01
6135	Locations mobilières	27 875,00	35 636,56	0,00	0,00	-7 761,56
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	1 631,93	0,00	0,00	368,07
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	26 025,00	1 945,33	5 239,90	0,00	18 839,77
61528	Entretien, réparation autres biens Immob.	5 580,00	6 551,75	81,50	0,00	-1 053,25
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	14 255,72	171,81	0,00	-6 427,53
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	14 572,49	0,00	0,00	-4 572,49
6156	Maintenance	235 000,00	195 069,23	13 721,95	0,00	26 208,82
6161	Multirisques	27 822,00	27 814,68	0,00	0,00	7,32
6168	Autres	16 370,00	15 196,31	0,00	0,00	1 173,69
618	Divers	649 550,00	620 686,38	81 250,67	0,00	-52 387,05
6226	Honoraires	76 827,00	75 319,83	0,00	0,00	1 507,17
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	25 500,00	19 081,50	0,00	0,00	6 418,50
6233	Foires et expositions	15 000,00	6 842,57	0,00	0,00	8 157,43
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	6 860,10	727,50	0,00	7 412,40
6238	Divers	55 000,00	55 652,26	14 302,50	0,00	-14 954,76
6241	Transports sur achats	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	12 000,00	10 834,28	0,00	0,00	1 165,72
6257	Réceptions	0,00	284,00	0,00	0,00	-284,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 153,12	220,49	0,00	126,39
6262	Frais de télécommunications	16 500,00	14 373,32	2 960,24	0,00	-833,56
627	Services bancaires et assimilés	1 700,00	2 462,81	0,00	0,00	-762,81
6281	Concours divers (cotisations)	17 520,00	20 419,62	0,00	0,00	-2 899,62
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 065,00	10 924,03	0,00	0,00	-859,03
6288	Autres	1 870,00	2 415,69	0,00	0,00	-545,69
635111	Cotisa <sup>o</sup> Foncière des Entreprises	145 000,00	143 551,00	0,00	0,00	1 449,00
6358	Autres droits	8 570,00	844,45	5 637,00	0,00	2 088,55
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>2 031 000,00</b>	<b>1 983 531,14</b>	<b>5 822,24</b>	<b>0,00</b>	<b>41 646,62</b>
6311	Taxe sur les salaires	69 015,00	49 262,00	5 000,00	0,00	14 753,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 638,00	1 413,79	0,00	0,00	224,21
6411	Salaires, appointements, commissions	1 480 463,00	1 439 865,21	213,72	0,00	40 384,07
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	350 228,00	363 278,61	0,00	0,00	-13 050,61
6452	Cotisations aux mutuelles	28 935,00	27 727,70	0,00	0,00	1 207,30
6453	Cotisations aux caisses de retraites	73 660,00	77 698,69	213,72	0,00	-4 252,41
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	1 175,44	394,80	0,00	3 429,76
6478	Autres charges sociales diverses	22 061,00	23 109,70	0,00	0,00	-1 048,70
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 640 263,00</b>	<b>1 456 342,64</b>	<b>30 954,18</b>	<b>0,00</b>	<b>152 966,18</b>
6518	Autres	23 150,00	16 638,22	3 334,78	0,00	3 177,00
6541	Créances admises en non-valeur	29 449,00	24 448,17	0,00	0,00	5 000,83
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 587 664,00	1 415 256,25	27 619,40	0,00	144 788,35
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>5 354 077,00</b>	<b>4 942 046,44</b>	<b>198 723,62</b>	<b>0,00</b>	<b>213 306,94</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>87 754,95</b>	<b>47 754,18</b>	<b>5 371,87</b>	<b>0,00</b>	<b>34 628,90</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 874,00	21 981,44	0,00	0,00	-4 107,44
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	-635,07	5 371,87	0,00	263,20
6616	Intérêts bancaires, opérat <sup>o</sup> financement	5 614,95	2 250,00	0,00	0,00	3 364,95
6618	Intérêts des autres dettes	59 266,00	24 157,81	0,00	0,00	35 108,19
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>142 057,00</b>	<b>124 850,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 206,89</b>
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000,00	2 793,68	0,00	0,00	17 206,32

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	122 057,00	122 056,43	0,00	0,00	0,57
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	770,00	770,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	770,00	770,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>5 584 658,95</b>	<b>5 115 420,73</b>	<b>204 095,49</b>	<b>0,00</b>	<b>265 142,73</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	157 910,05	157 910,05			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	157 910,05	157 910,05			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>			<b>0,00</b>
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>5 742 569,00</b>	<b>5 273 330,78</b>	<b>204 095,49</b>	<b>0,00</b>	<b>265 142,73</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	5 371,87
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	635,07
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 736,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	15 000,00	11 411,82	0,00	0,00	3 588,18
64198	Autres remboursements	15 000,00	11 411,82	0,00	0,00	3 588,18
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 194 696,00	2 270 240,97	0,00	0,00	-75 544,97
706	Prestations de services	2 192 696,00	2 267 773,87	0,00	0,00	-75 077,87
7085	Ports et frais accessoires facturés	2 000,00	2 467,10	0,00	0,00	-467,10
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	608 000,00	759 222,05	0,00	0,00	-151 222,05
74	Subventions d'exploitation	608 000,00	759 222,05	0,00	0,00	-151 222,05
75	Autres produits de gestion courante	553 260,00	670 853,54	0,00	0,00	-117 593,54
7588	Autres	553 260,00	670 853,54	0,00	0,00	-117 593,54
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>3 370 956,00</b>	<b>3 711 728,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-340 772,38</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 276 797,24	1 699 822,50	0,00	0,00	576 974,74
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	135 000,00	137 274,00	0,00	0,00	-2 274,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	11 109,16	0,00	0,00	-11 109,16
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	804,01	0,00	0,00	-804,01
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	641 797,24	0,00	0,00	0,00	641 797,24
778	Autres produits exceptionnels	0,00	50 635,33	0,00	0,00	-50 635,33
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	24 448,17	24 448,17			0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	24 448,17	24 448,17			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>5 672 201,41</b>	<b>5 435 999,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>236 202,36</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>5 672 201,41</b>	<b>5 435 999,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>236 202,36</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		70 367,59				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	19 543,52	7 520,60	9 447,41	2 575,51
2051	Concessions et droits assimilés	15 158,47	7 520,60	9 447,41	-1 809,54
2088	Autres immobilisations incorporelles	4 385,05	0,00	0,00	4 385,05
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	138 270,99	60 676,65	16 671,81	60 922,53
2181	Installat° générales, agencements	0,00	2 755,00	0,00	-2 755,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 890,52	8 698,80	610,80	-7 419,08
2188	Autres Immobilisations corporelles	136 380,47	49 222,85	16 061,01	71 098,61
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
14	<b>Opération d'équipement n° 14 (3)</b>	38 500,00	38 335,76	0,00	164,24
16	<b>Opération d'équipement n° 16 (3)</b>	616 357,82	616 357,82	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>812 672,33</b>	<b>722 890,83</b>	<b>26 119,22</b>	<b>63 662,28</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	59 035,72	59 035,72	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	59 035,72	59 035,72	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
020	<b>Dépenses imprévues</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>59 035,72</b>	<b>59 035,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>871 708,05</b>	<b>781 926,55</b>	<b>26 119,22</b>	<b>63 662,28</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>871 708,05</b>	<b>781 926,55</b>	<b>26 119,22</b>	<b>63 662,28</b>
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	157 910,05	157 910,05		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 167,35	5 960,48		206,87
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 323,00	1 323,00		0,00
28178	Autres Immos corporelles (mad)	854,74	854,74		0,00
28181	Installations générales, agencements	4 537,79	4 537,78		0,01
28182	Matériel de transport	7 134,49	7 134,49		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 963,63	11 963,63		0,00
28184	Mobilier	3 392,16	3 280,56		111,60
28188	Autres	122 536,89	122 855,37		-318,48
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		713 798,07			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)**  
**LIBELLE : Acquisition véhicules électriques**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
<b>DEPENSES</b>		38 500,00	A	38 335,76	0,00	164,24	B	77 464,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	38 500,00		38 335,76	0,00	164,24		77 464,69
2182	Matériel de transport	38 500,00		38 335,76	0,00	164,24		75 992,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		1 472,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
<b>RECETTES</b>	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	-0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C-A	-38 335,76	D-B	-77 464,69

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)**  
**LIBELLE : Acquisition Camion SSLIA VIM 60**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
<b>DEPENSES</b>		616 357,82	A	616 357,82	0,00	0,00	B	616 357,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	616 357,82		616 357,82	0,00	0,00		616 357,82
2182	Matériel de transport	616 357,82		616 357,82	0,00	0,00		616 357,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
<b>RECETTES</b>	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	650 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		650 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00		650 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C-A	-616 357,82	D-B	33 642,18

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INT68900971C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 672 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 672 000,00									
00905191009	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	04/10/2024	2024-10-28	01/04/2025	850 000,00	F	Taux Fixe	3,250	3,250		T	C	N	A-1
5059910	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	26/08/2024	2024-08-01	01/10/2024	72 000,00	F	Taux Fixe	3,700	3,700		T	C	N	A-1
7798597	CAISSE D'EPARGNE		2010-11-25	26/02/2011	950 000,00	F		2,790	2,780		T	X Trimestriel	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - CA - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1862 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1867 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 872 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV -- ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annulé de l'exercice			ICMÉ de l'exercice	
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		660 392,85				69 035,72	21 981,45	0,00	5 371,87		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		660 392,85				69 035,72	21 981,45	0,00	5 371,87		
00005191809	N	0,00	A-1	601 250,00	9,00	F	Taux Fixe	3,260	48 760,00	19 556,21	0,00	4 830,88	
5059910	N	0,00	A-1	59 142,85	5,00	F	Taux Fixe	3,700	10 285,72	2 428,14	0,00	540,99	
7789997	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux Fixe	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1676 Dettes effranchies aux marchés de pétanariat (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>660 392,85</b>				<b>69 035,72</b>	<b>21 981,45</b>	<b>0,00</b>	<b>5 371,87</b>		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

**REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - CA - 2025**

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répéter les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonis conduits) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 26 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 31/12/N ou la cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

**REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régie Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - CA - 2025**

(10) Indiquer les Intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.  
(11) Indiquer les Intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarte d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarte d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	860 382,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (6)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (CCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 165 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A1.7</b>

**A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICM de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (N) y a [N]		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Total													0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300 €	15/02/2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais de recherche et de développement	5	01/01/2021
L	Frais d insertion	5	01/01/2021
L	Concession et droit similaire, brevet, licence, marque	5	01/01/2021
L	Logiciels et matériel informatique	3	01/01/2021
L	Autres immobilisations incorporelles	5	01/01/2021
L	Installations matériels et outillages techniques	7	01/01/2021
L	Installation générale agencement et aménagements divers	10	01/01/2021
L	Matériel de bureau	5	01/01/2021
L	Matériel de transport camion et véhicule industriels	7	01/01/2021
L	Mobilier	10	01/01/2021
L	Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2021
L	Matériels de transport voitures	5	01/01/2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des Immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	713 798,07
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	713 798,07

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	713 798,07
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	713 798,07

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	59 035,72	59 035,72	26 119,22	85 154,94
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	157 910,05	157 910,05	0,00	157 910,05
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	98 874,33	98 874,33	-26 119,22	72 755,11
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	713 798,07			713 798,07
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	713 798,07			713 798,07
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				786 553,18

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>59 035,72</b>	<b>59 035,72</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>59 035,72</b>	<b>59 035,72</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	59 035,72	59 035,72
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>157 910,05</b>	<b>157 910,05</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	6 167,35	5 960,48
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 323,00	1 323,00
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	854,74	854,74
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	4 537,79	4 537,78
28182	<i>Matériel de transport</i>	7 134,49	7 134,49
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	11 963,63	11 963,63
28184	<i>Mobilier</i>	3 392,16	3 280,56
28188	<i>Autres</i>	122 536,89	122 855,37
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 29, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/01/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	268,98	0,00	5
20/02/2025	2 caméras Vidéo Surveillance PISTE bagages audit DSA PISTE et Tapls bagages extérieur	678,00	0,00	5
20/02/2025	POSTE AASTRA	681,72	0,00	5
20/02/2025	8 AFFICHEURS FEMA	400,00	0,00	5
20/02/2025	8 AFFICHEURS FEMA	320,00	0,00	5
20/02/2025	ASPIRATEUR PISTE	398,00	0,00	5
20/02/2025	VIM ITURRI	616 357,82	0,00	7
31/03/2025	POMPE VIDE-FUT F430-SSLIA	622,92	0,00	5
25/04/2025	Caméra Thermique SSLIA	1 480,88	0,00	5
25/04/2025	Telephone service technique	665,57	0,00	5
25/04/2025	Tablette Crosscall	195,00	0,00	5
25/04/2025	Etancheite Tour	2 180,00	0,00	5
25/04/2025	Tondeuse+2 Batteries	475,83	0,00	5
25/04/2025	Disques durs externe	163,44	0,00	3
25/04/2025	ECRAN 86" SALLE DE REUNION	3 899,00	0,00	5
25/04/2025	Tablette Crosscall ESCALE ESCALE	234,00	0,00	5
25/04/2025	Tablette Crosscall Serv TECHNIQUE SERVICE TECHNIQUE	218,79	0,00	5
28/04/2025	DUSTER SSLIA	38 335,76	0,00	5
27/05/2025	Iphone 13 PRO 256 GO TEL MARION	585,00	0,00	5
27/05/2025	Kit aménagement remorque	848,32	0,00	5
27/05/2025	Fibre Aeroclub	795,00	0,00	5
27/05/2025	Fibre Aeroclub	360,71	0,00	5
27/05/2025	Fibre Aeroclub	2 755,00	0,00	10
27/05/2025	Pompe alimentation Carburant	1 651,71	0,00	5
27/05/2025	Tel aastra/Bloc alimentation	507,60	0,00	5
27/05/2025	Routeur Extérieur Zyxel 4g	685,19	0,00	5
27/05/2025	Pare feu cyber	4 374,00	0,00	3
27/05/2025	Fortitoken connexion VPN a distance	746,13	0,00	3
08/07/2025	Fibre Aeroclub	36,85	0,00	5
08/07/2025	Perforel Pulsar	435,99	0,00	5
08/07/2025	Ordi reconditionnés	4 240,04	0,00	5
08/07/2025	Ordi reconditionnés	1 496,91	0,00	5
08/07/2025	Ordi escale LENOVO	329,00	0,00	5
08/07/2025	PORTIQUE DETECTION HIPEPLUS-PZ-0073	6 240,00	0,00	5
08/07/2025	BATTERIES ONDULEUR TAPIS BAGAG	22 178,00	0,00	5
08/07/2025	Armoire SSLIA	226,92	0,00	5
08/07/2025	Bâche Remorque Piste Kit complet bâche	1 559,24	0,00	5
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	238,00	0,00	5
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	5,19	0,00	1
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	80,17	0,00	1
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	7,99	0,00	1
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	281,41	0,00	5
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	9,00	0,00	1
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	421,60	0,00	5
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	188,00	0,00	5
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	678,71	0,00	5
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	69,16	0,00	5
24/12/2025	SALLE DE BAIN SSLIA RENOVATION	873,93	0,00	5
24/12/2025	HOROQUARTZ PARAM PERSO LOGICIEL	552,59	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		721 042,95	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A9.1</b>

**A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A9.2</b>

**A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A10</b>

**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A10</b>

**RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (8)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devise pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin de fin, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 60 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT</b>	<b>B1.5</b>

**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part Investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		5,00	0,00	5,00	0,00	4,90	4,90
Assistante Administratif et financier	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistante de Direction et SGS-SMS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Gestionnaire Administratif et financier/RH	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable administrative et financier	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,90	0,90
Responsable commercial et communication	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Responsable Escale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Piste	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Services Exploitation	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable technique	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		16,00	8,00	24,00	0,00	22,02	22,02
Agent Enregistrement/escale	B C	0,00	4,00	4,00	0,00	2,87	2,87
Agent coordonnateur Escale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent d'encadrement opération AFIS/OPS	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent de trafic/piste	C	0,00	4,00	4,00	0,00	4,85	4,85

REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régle Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - CA - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agents coordonnateur Enregistrement/Escale	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,50	1,50
Aviateur	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chef de Manoeuvre Pompiers d'Aérodrome	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Pompiers d'aérodrome polyvalent - aviateur	B C	7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
Resp SSLJA	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>26,00</b>	<b>8,00</b>	<b>34,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31,92</b>	<b>31,92</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB8500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				0,00		
Agent Enregistrement/escale	B	OTR	200	0,00	A AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	A
Agent Enregistrement/escale	C	OTR	185	0,00	A AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	A
Agent coordonnateur Escale	B	OTR	245	0,00	A AGENT COORDONNATEUR ESCALE	A
Agent d'encadrement opération AFIS/OPS	B	OTR	260	0,00	A AGENT D'ENCADREMENT OPERATION AFIS/OPS	A
Agent de trafic/piste	C	OTR	185	0,00	A AGENT DE TRAFIC/PISTE	A
Agent de trafic/piste	C	OTR	185	0,00	A AGENT DE TRAFIC/PISTE	A
Agents coordonnateur Enregistrement/Escale	B	OTR	200	0,00	A AGENTS COORDONNATEUR ENREGISTREMENT/ESCALE	A
Assistante Administratif et financier	B	ADM	260	0,00	A ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIER	A
Assistante de Direction et SGS-SMS	A	ADM	360	0,00	A ASSISTANTE DE DIRECTION	A
Avitailleur	C	OTR	200	0,00	A AVITAILLEUR	A
Chef de Manoeuvre Pompiers d'Aérodrome	B	OTR	260	0,00	A CHEF DE MANOEUVRE POMPIERS D'AÉRODROME	A
Chef de Manoeuvre Pompiers d'Aérodrome	B	OTR	235	0,00	A CHEF DE MANOEUVRE POMPIERS D'AÉRODROME	A
Gestionnaire Administratif et financier/RH	B	ADM	320	0,00	A GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER/RH	A
Pompiers d'aérodrome polyvalent - avitailleur	B	OTR	235	0,00	A POMPIERS D'AÉRODROME POLYVALENT	A
Pompiers d'aérodrome polyvalent - avitailleur	C	OTR	200	0,00	A POMPIERS D'AÉRODROME POLYVALENT	A
Resp SSLIA	A	OTR	360	0,00	A RESPONSABLE SSLIA	A
Responsable Escale	B	TECH	295	0,00	A RESPONSABLE ESCALE	A
Responsable Piste	B	TECH	295	0,00	A RESPONSABLE PISTE	A
Responsable Services Exploitation	A	TECH	510	0,00	A RESPONSABLE SERVICES EXPLOITATION	A

REGIE PERS. POUR EXPLOITATION DE L AEROPORT BRIVE SOUILLAC - Régle Perso. Exploitation Aéro Budget Principal - CA - 2025

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Responsable administrative et financier	A	ADM	510	0,00	A RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIER	A
Responsable commercial et communication	A	ADM	420	0,00	A RESPONSABLE COMMERCIAL ET COMMUNICATION	A
Responsable technique	A	TECH	420	0,00	A RESPONSABLE TECHNIQUE	A
Technicien	B	TECH	260	0,00	A TECHNICIEN	A
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	C	OTR	185	0,00	A AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	A
AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	C	OTR	185	0,00	A AGENT ENREGISTREMENT/ESCALE	A
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
PCL : Police.  
POLA/P : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Modif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2\* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.  
332-6-1\* : Absences de nature d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2\* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3\* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4\* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et, le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6\* : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-6 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326, 362 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L328 et L.362).  
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).  
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 362 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siège de l'établissement (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie Intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	<b>C4</b>

**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	5 742 569,00	5 477 426,27	0,00	5 477 426,27
RECETTES	5 742 569,00	5 506 366,64	0,00	5 506 366,64
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	871 708,05	781 926,55	26 119,22	808 045,77
RECETTES	871 708,12	871 708,12	0,00	871 708,12

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	5 742 569,00	5 477 426,27	0,00	5 477 426,27
RECETTES	5 742 569,00	5 506 366,64	0,00	5 506 366,64
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	871 708,05	781 926,55	26 119,22	808 045,77
RECETTES	871 708,12	871 708,12	0,00	871 708,12
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	6 614 277,05	6 259 352,82	26 119,22	6 285 472,04
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	6 614 277,12	6 378 074,76	0,00	6 378 074,76

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.




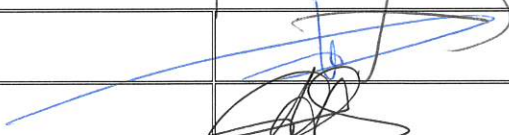
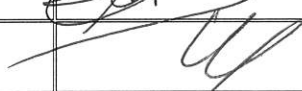



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 8  
 Nombre de membres présents : 5  
 Nombre de suffrages exprimés : 5  
 VOTES :  
 Pour :  
 Contre :  
 Abstentions :

Date de convocation : 26/02/2026

Présenté par (1) président,  
 A MAIRIE DE BRIVE le 10/03/2026  
 (1) président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A MAIRIE DE BRIVE, le 10/03/2026  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. Jean-Jacques DELPECH	
M. François PATIER,	
M. Jean-Claude FOUCHÉ,	
M. Yves GARY,	
Mme Françoise CAYRE,	
Mme Pascale BOISSERAS,	

Certifié exécutoire par (1) président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/03/2026, et de la publication le 13/03/2026  
 A NESPOULS : AEROPORT, le 13/03/2026

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif

